

Reçu en préfecture le 03/10/2025

Publié le





## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02 octobre 2025

Arrondissement de GRENOBLE Canton de SAINT EGREVE

**Commune de SARCENAS** 

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 septembre 2025

## Délibération n° 251002-17

## **BUDGET CARTUSIA - Décision Modificative n°1**

L'an deux mil vingt-cinq, le 02 octobre à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de SARCENAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie en salle du Conseil,

Président : Sylvain DULOUTRE

Présents: Sylvain DULOUTRE, Chantal DURANTON, Annie PRAT, Elsa GAUTIER, Jean-Louis SPADA,

Jean CLOT, Marie-France CROIX

Secrétaire de séance : Jean CLOT

Excusés ayant donné pouvoir : Nicolas MOUGIN (pouvoir Sylvain DULOUTRE).

Absents:

## ▲ 17 BUDGET CARTUSIA - Décision Modificative n°1

Mme Chantal DURANTON expose au Conseil Municipal la nécessité de modifier les crédits ouverts au Budget Cartusia 2025 :

Envoyé en préfecture le 03/10/2025

Reçu en préfecture le 03/10/2025

Publié le

ID: 038-213804727-20251002-021025\_17-DE

BUDGET CARTUSIA		
	DM1	
	RECETTES	<b>DEPENSES</b>
	FONCTIONNEMENT	
673		73 303,28
75888	61 086,07	
023		-12 217,21
	INVESTISSEMENT	
021	-12 217,21	
615228		-12 217,21

Objet : régularisation de TVA

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve ces modifications de crédits.

Nombre de conseillers en exercice : 8

Présents: 7 Votants: 8 Pour: 8 Contre: 0 Abstentions: 0

Fait et délibéré en Mairie de SARCENAS, les jours, mois et an ci-dessus. Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire, Sylvain DULOUTRE